



LETTRE D'INFORMATIONS
26 septembre 2015

Le débat public sur le Center parcs a pris fin le 3 septembre dernier. Les adhérents du Pic Noir se sont mobilisés et ont participé activement aux différentes réunions en posant des questions et obligeant les élus et Pierre et Vacances à un débat contradictoire. En conclusion, nous avons produit un cahier d'acteurs que vous pouvez consulter sur notre site ([voir lien sur le site internet du Pic Noir](#)).

À souligner : les interventions inconséquentes de nos élus qui semblent ne pas vraiment maîtriser le sujet !!

Dernière minute : la conférence de presse de clôture du débat sur le Center Parcs a lieu le 3 novembre prochain à Poligny.

L'activité de notre association ne s'est pas arrêtée au débat, et lors de nos conseils d'administrations mensuels, nous organisons la stratégie d'actions à venir dont nous faisons part aujourd'hui :

Demande de Rendez-vous avec les élus :

* Hormis Madame Danielle Brulebois (PS), tous les conseillers départementaux sollicités ont décliné les invitations à nous recevoir. Nous envisageons une intervention écrite.

* Rencontre avec le député maire de Lons, Jacques Pelissard (UMP) ; l'entrevue a porté sur son rôle de député dans cette affaire :

- Quelle est sa position au sujet des divers dispositifs de défiscalisation indispensables à la société Pierre et Vacances, notamment aux conclusions de l'évaluation du dispositif "Censi Bouvard" ?
- Lui est-il possible de questionner la Caisse des Dépôts et de Consignations sur son partenariat financier potentiel dans le projet du Center Parcs ?
- Quel est le coût du centre nautique lédonien «Aquarel» et de quelle manière la ville de Lons en recycle-t-elle les eaux ?

Monsieur le député nous a fait part de ses réserves quant au projet, notamment sur la partie financière (santé financière de P&V), et son attachement à la bonne utilisation des deniers publics.

Veille juridique :

* Rencontre avec Marie Pierre Maître (cabinet de Corinne Lepage). Discussions sur les veilles juridiques et l'enquête publique.

* Insuffisance possible sur les études d'impact, il est nécessaire de réaliser des expertises contradictoires.

* Veille sur les comptes-rendus du conseil municipal de Poligny (PLU) et conseil communautaire de Grimont.

* Interventions lors de l'enquête publique : travail en collaboration avec Jura Nature Environnement.

Actions d'informations :

* Réunion des adhérents de Poligny pour des actions sur le marché et auprès des commerçants.

* Organisation d'une action sur le marché de Lons avec les adhérents du secteur de Lons.

Nous faisons le constat que les citoyens ne sont pas ou très mal informés sur ce projet "touristique".

*Les idées fausses circulent : le projet serait ficelé, signé, irréversible, il n'y aurait rien à faire.
Or, le permis d'aménagement nécessite en amont plusieurs études d'impact et au moins deux enquêtes publiques.*

Il convient de se mobiliser, plus que jamais. Le débat public n'était qu'un apéritif !

Infos diverses :

* Une pétition commune concernant les 3 CP : Roybon, Le Rousset, Poligny est finalisée et bientôt en ligne.

* Une lettre commune a été adressée à Nicolas Hulot ([voir lien sur le site internet du Pic Noir](#)) avec demande de rendez-vous. Cette lettre vise à dénoncer l'incohérence des projets Center parcs au regard des enjeux du dérèglement climatique et la COP 21.

Il faudra réfléchir à un événement au moment de la diffusion du rapport final de la commission du débat public, afin de publier les résultats des pétitions.